



**Pour une paix juste et durable :**

**Solidarité avec la résistance des travailleuses et travailleurs ukrainiens !**

Le 24 février 2022 Vladimir Poutine ordonnait l'invasion à grande échelle de l'Ukraine donnant un coup d'accélérateur à la destruction et au dépeçage de ce pays qu'il a entrepris depuis 2014 avec l'annexion de la Crimée et de la déstabilisation du Donbass.

Ses espoirs de remporter une victoire éclair étant brisés par la résistance du peuple ukrainien, Vladimir Poutine s'est alors engagé dans une guerre d'usure où tous les coups sont permis en violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Les conséquences économiques de cette guerre se font sentir partout dans le monde, alternativement menacé d'embrasement nucléaire, de catastrophe environnementale, d'inflation galopante, notamment sur les prix de l'énergie, ou de famine céréalière. La vie de centaines de millions de personnes a ainsi été bouleversée par le choix tragique de Poutine de réinviter la guerre à grande échelle sur le sol européen.

En Russie et au Bélarus, la répression musèle les voix de celles et ceux qui dénoncent la guerre et le totalitarisme de Poutine et de Loukachenko. Le mouvement syndical indépendant du Belarus est anéanti, ses responsables ont écopé de lourdes peines de prison, des rafles ont encore eu lieu dans les usines du pays fin 2023.

Face au drame vécu par les populations d'Ukraine, les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et FSU ont aussitôt réagi par la mise en place d'une intersyndicale qui en juillet 2022, a convoyé jusqu'en Ukraine, deux véhicules neufs, à destination de nos camarades de la FPU et de la KVPU, qui les utilisent depuis pour distribuer l'aide humanitaire aux travailleuses et travailleurs et aux populations civiles.

L'action s'est poursuivie début 2023, par l'acheminement de plus d'une centaine de palettes d'aide humanitaire (radiateurs, générateurs, vivres, matériel de soin et d'hygiène ...). Ces biens

ont été obtenus sous forme de dons, ou achetés grâce aux collectes organisées par les organisations syndicales françaises.

Le troisième convoi syndical vers l'Ukraine est en train d'acheminer le matériel électrogène qui doit permettre de mieux faire face aux destructions d'infrastructure civile.

Le soutien des syndicats français ne s'arrête pas à l'organisation d'aide humanitaire. Les organisations syndicales françaises sont solidaires avec les confédérations ukrainiennes FPU et KVPU qui s'opposent à l'adoption d'un code de travail ultralibéral et contraire aux engagements européens et internationaux du pays en matière des droits sociaux et des libertés syndicales.

L'Intersyndicale de solidarité avec l'Ukraine porte avec force depuis deux ans les exigences suivantes :

- La reconnaissance de la responsabilité de la Russie de Poutine dans la guerre d'agression conduite contre l'Ukraine
- La reconnaissance de la légitimité du peuple Ukrainien à se défendre contre cette agression
- La revendication d'une paix juste et durable dont le préalable doit être le retrait des troupes Russes d'Ukraine
- Une solidarité concrète aux travailleuses et travailleurs d'Ukraine et à leurs organisations syndicales tant dans leur lutte contre les réformes qui portent atteinte aux droits sociaux et syndicaux en Ukraine que dans leur lutte contre l'impérialisme Russe
- Un soutien actif aux libertés et à celles et ceux qui luttent pour la paix et leurs droits en Russie et au Belarus

L'intersyndicale française de solidarité avec l'Ukraine appelle à participer aux initiatives unitaires organisées en France le 24 février 2024, notamment à la marche pour l'Ukraine, à Paris (départ de la place de la République à 14 heures).

**Solidarité avec l'Ukraine qui résiste !**

**Solidarité avec les travailleurs Ukrainiens qui résistent !**

**Respect des droits des travailleurs !**

**Non à la guerre de Poutine ! Troupes russes hors d'Ukraine !**

**Paix en Ukraine – Libertés en Russie et au Belarus !**